



Commune de
Saint-Martin FR

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Saint-Martin FR
sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

mardi 14 mai 2024 à 20h15
à la salle polyvalente à Saint-Martin

Tractanda

- 1. Procès-verbal de l'assemblée du 12 décembre 2023**
- 2. Comptes 2023**
 - 2.1 Comptes de résultat
 - 2.2 Comptes des investissements
 - 2.3 Rapport de gestion du Conseil communal
 - 2.4 Rapport de la commission financière et de l'organe de révision
 - 2.5 Approbation
- 3. Demande de crédit supplémentaire à l'investissement canalisation « Champ Riond » protection des eaux claires et usées**
- 4. Election d'un nouveau membre à la commission des naturalisations**
- 5. Divers**

Le procès-verbal soumis à l'Assemblée communale ne sera pas lu en séance. Il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée, ainsi que sur le site internet de la commune www.saint-martin-fr.ch

Le Conseil communal

Saint-Martin, mai 2024